

Objectif n° 8 : travail décent et croissance durable

Une croissance économique peut être créatrice d'emplois et participer à l'augmentation du niveau de vie de la population, mais elle ne peut être le seul critère et connaît les limites que lui imposent les ressources offertes par un monde fini. Les stratégies mises en place pour favoriser l'accès à un emploi durable et socialement satisfaisant se heurtent aujourd'hui aux conséquences économiques et sociales de la crise liée à l'épidémie de la Covid-19.

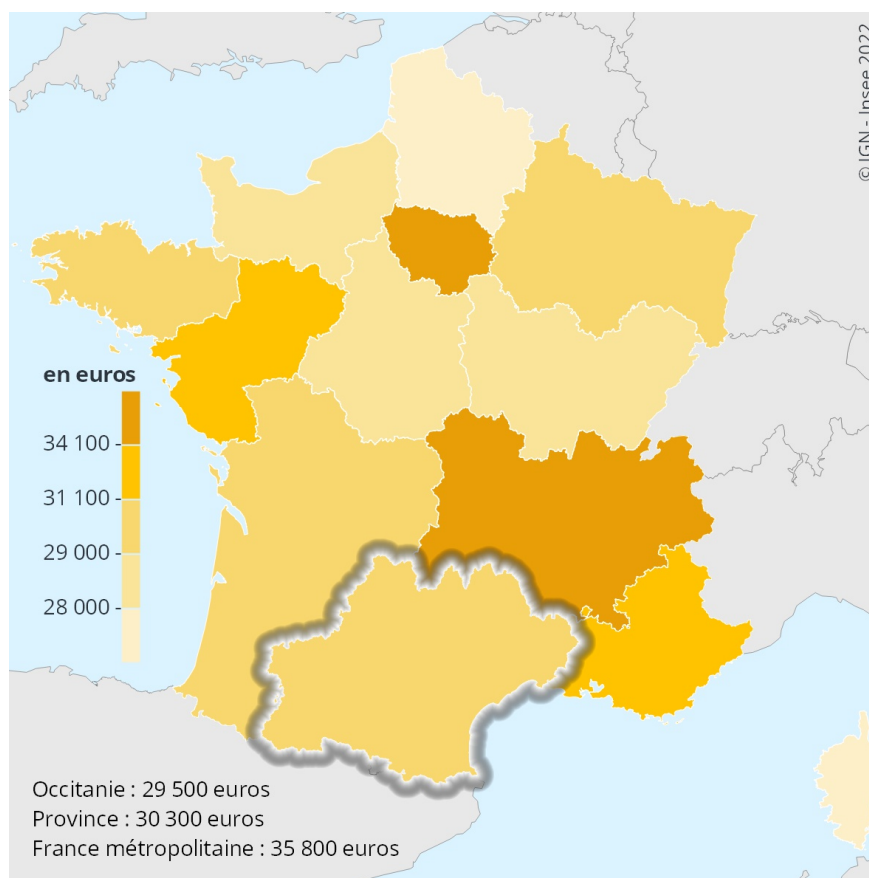
Croissance économique

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la richesse produite sur le territoire de la région. Une croissance du PIB observée sur le long terme peut permettre d'améliorer le niveau de vie des habitants ou de mieux prendre en charge les problèmes sociaux. Au sens du développement durable, la croissance du PIB est toutefois un indicateur très imparfait : elle est d'une part à compléter par d'autres indicateurs, notamment d'inégalités, d'autre part elle ne prend pas en compte les conditions environnementales de cette progression.

► À retenir

- L'Occitanie se place dans la moyenne des régions de province pour le niveau de richesse produite par habitant ► [figure 1](#)
- Dans la région, la richesse produite par habitant progresse en 2018 ► [figure 2](#)

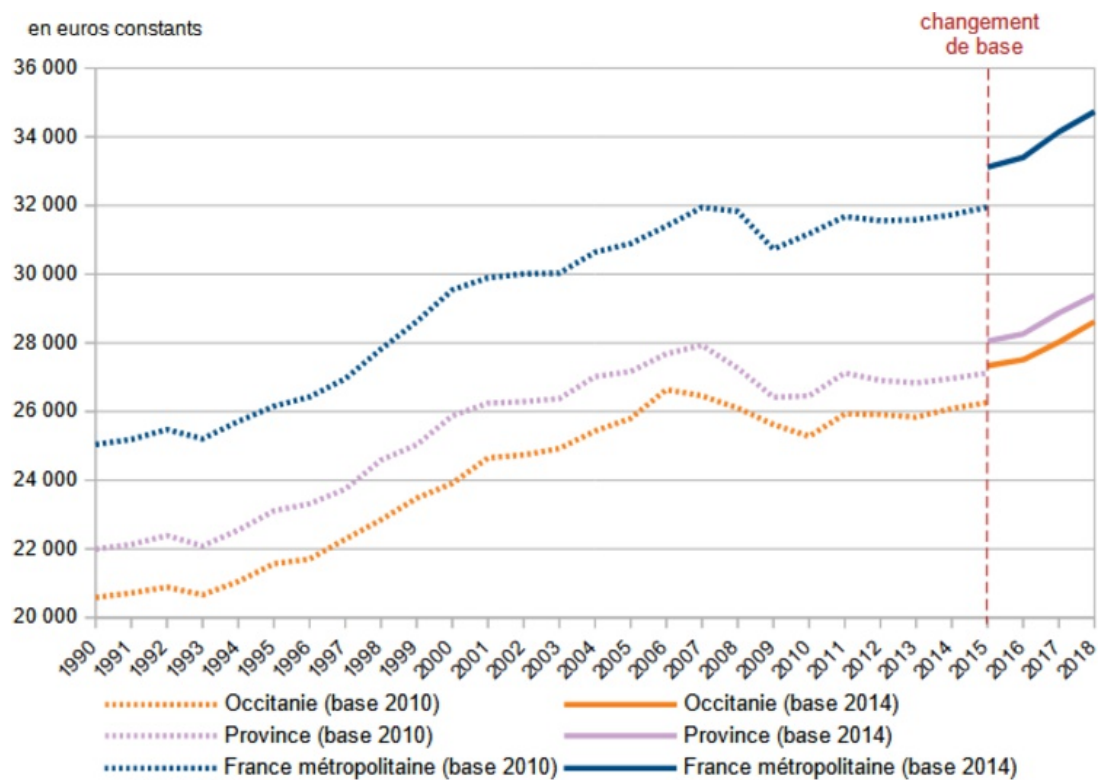
► 1. PIB régionaux par habitant en 2018 (en euros courants)



Province : France métropolitaine hors région Île-de-France

Source : Insee, comptes régionaux base 2014 (PIB semi-définitif 2018), estimations de population

► 2. Évolution du PIB par habitant en volume entre 1990 et 2015, et entre 2015 et 2018



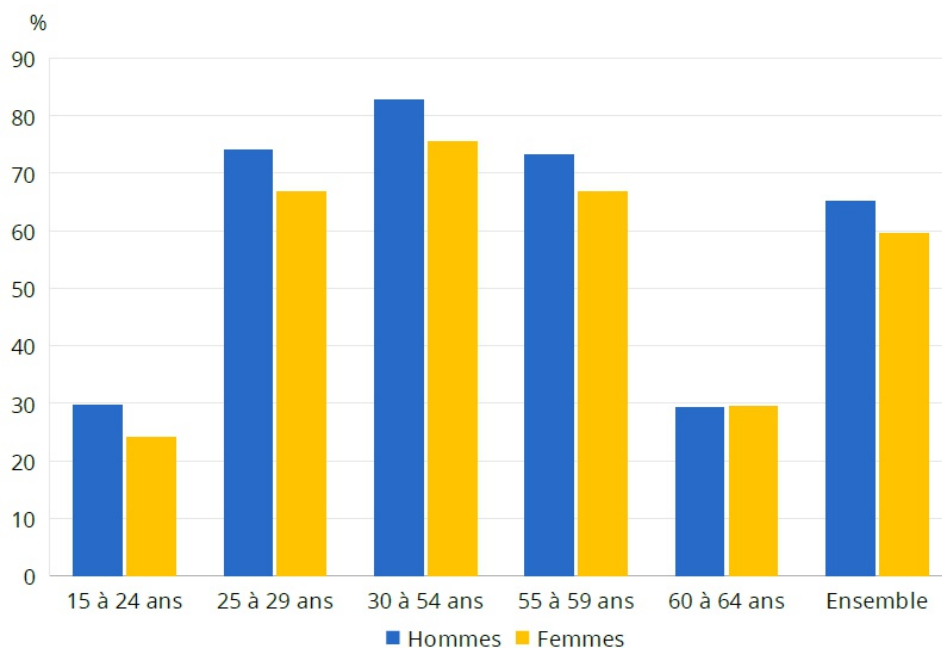
Taux d'emploi

Le taux d'emploi révèle à la fois la capacité des structures productives à mobiliser la main-d'œuvre potentielle et la capacité de l'économie à favoriser l'inclusion sociale des personnes par l'emploi.

► À retenir

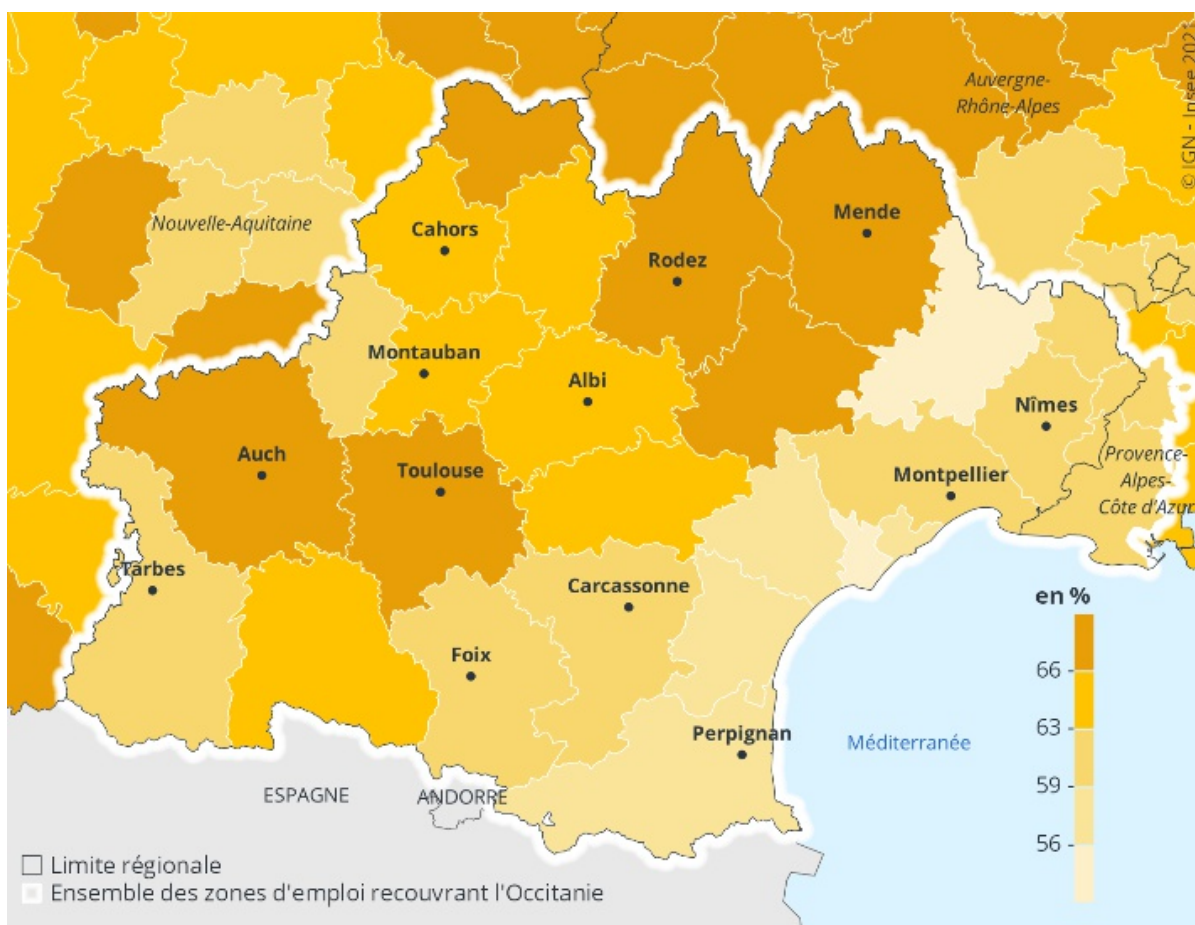
- Le taux d'emploi diminue fortement à compter de 60 ans ► [figure 3](#)
- En Occitanie, le taux d'emploi est faible sur le littoral ► [figure 4](#)
- Entre 2008 et 2018, le taux d'emploi des femmes en Occitanie se rapproche du taux de France métropolitaine ► [figure 5](#)

► 3. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en Occitanie en 2018 (en %)



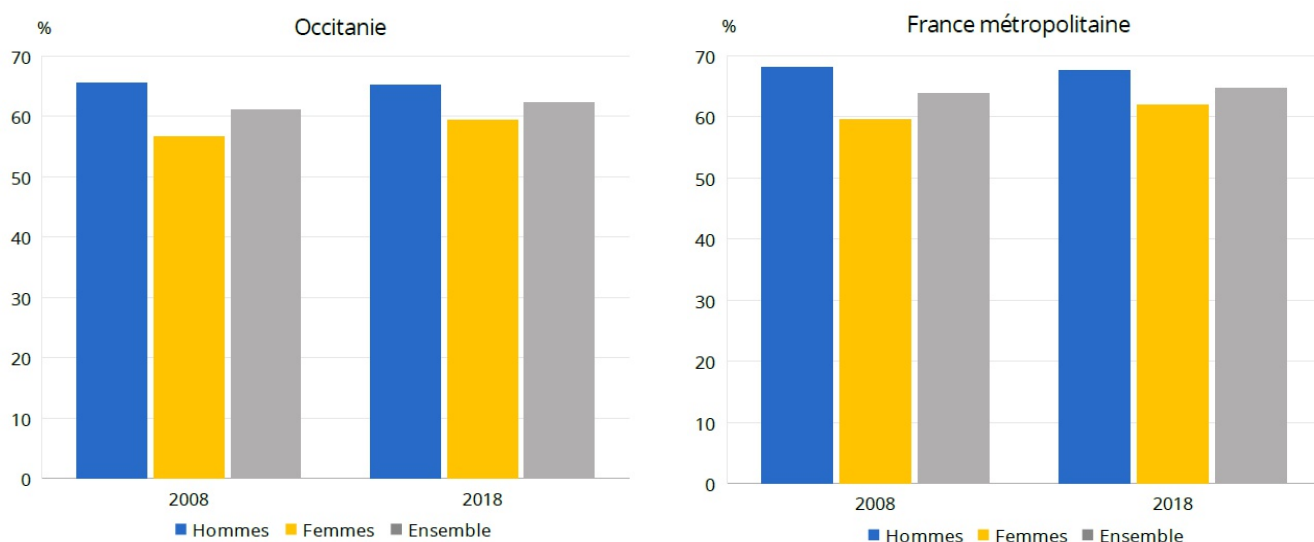
Source : Insee, recensement de la population 2018

► 4. Taux d'emploi des 15-64 ans par zone d'emploi(1) en 2018 (en %)



(1) : zonage en zones d'emploi 2020 (cf Pertinence des indicateurs, méthodologie)
 Source : Insee, recensement de la population 2018

► 5. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en 2008 et 2018 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2018

Insertion professionnelle

Les jeunes sont particulièrement vulnérables sur un marché du travail où les contrats de travail stables baissent au profit des emplois précaires.

► À retenir

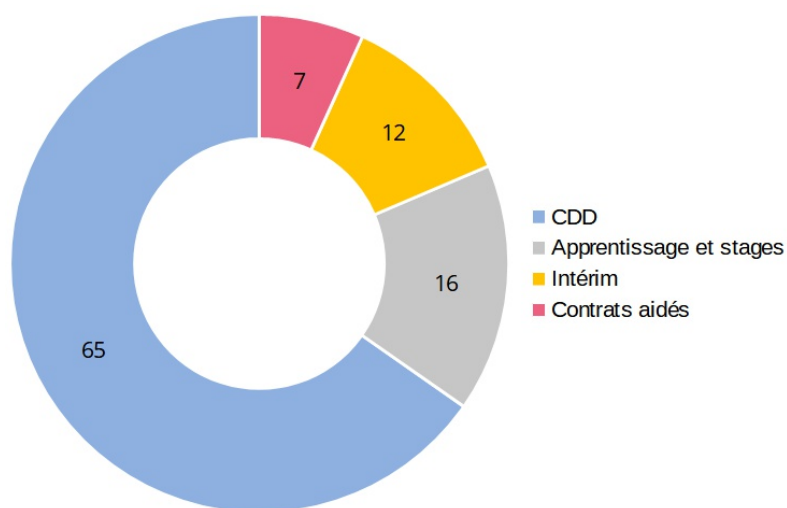
- La part des contrats à durée indéterminée est en légère baisse entre 2013 et 2018, dans la région comme en France métropolitaine ► [figure 6](#)
- Les contrats à durée déterminée représentent la majorité des emplois précaires ► [figure 7](#)
- Les hommes sont plus souvent en apprentissage ou en intérim que les femmes (38 % contre 18 %) ► [figure 8](#)
- Plus de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans occupent des emplois précaires ► [figure 9](#)
- Un tiers des jeunes ne sont ni scolarisés ni insérés dans la vie active dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude ► [figure 10](#)

► 6. Conditions d'emploi des 15-64 ans (en %)

| | | Emplois précaires | CDI à temps complet ou partiel | Non salariés | Ensemble |
|-----------------------|------|-------------------|--------------------------------|--------------|----------|
| Occitanie | 2018 | 13,7 | 69,8 | 16,5 | 100 |
| | 2013 | 13,2 | 70,3 | 16,6 | 100 |
| France métropolitaine | 2018 | 13,4 | 73,9 | 12,7 | 100 |
| | 2013 | 13,1 | 74,5 | 12,5 | 100 |

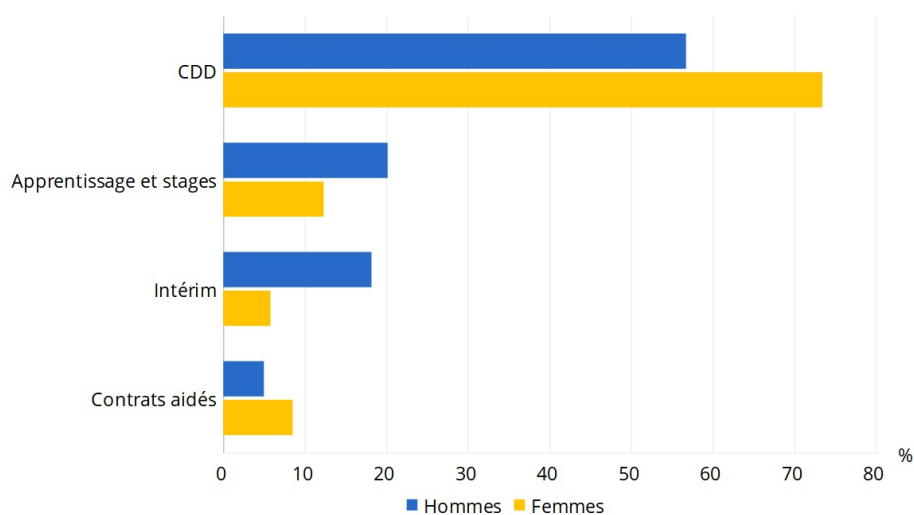
Source : Insee, recensement de la population 2018

► 7. Répartition des emplois précaires des 15-64 ans en Occitanie en 2018 (en %)



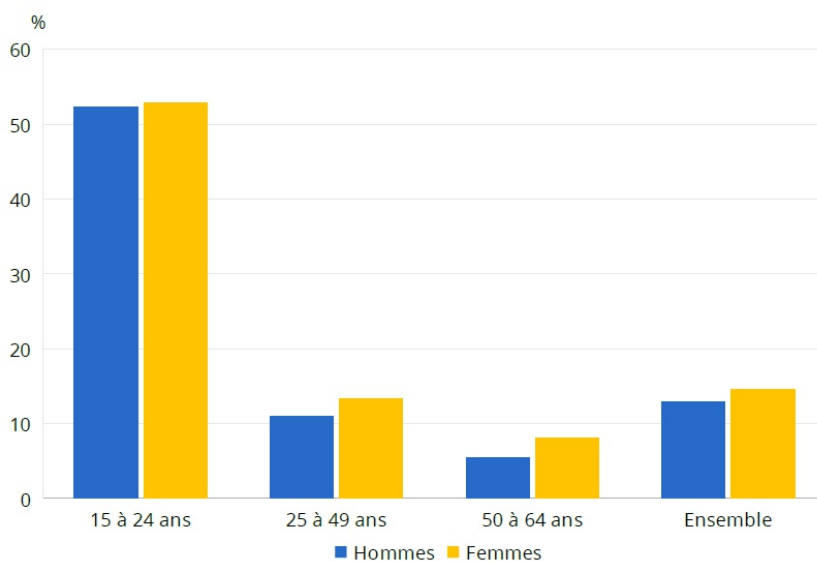
Source : Insee, recensement de la population 2018, lieu de résidence

► 8. Répartition des emplois précaires des 15-64 ans selon le sexe en Occitanie en 2018 (en %)



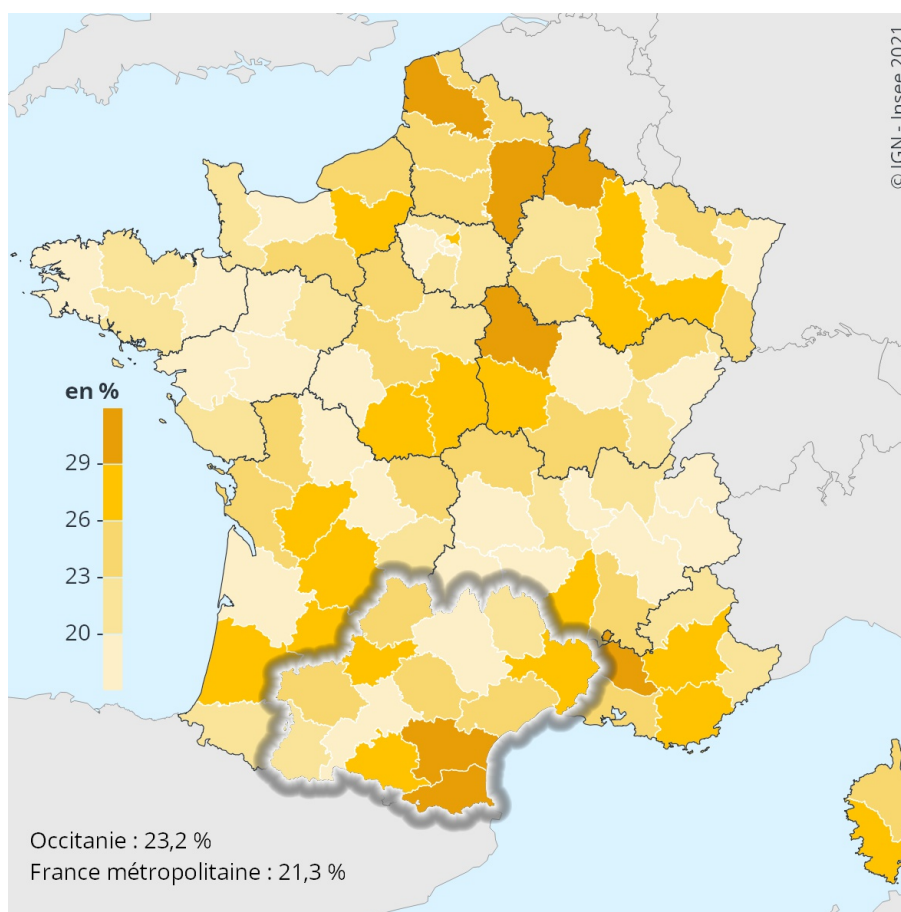
Source : Insee, recensement de la population 2018, lieu de résidence

► 9. Part des emplois précaires dans l'emploi total par âge et par sexe en Occitanie en 2018 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2018, lieu de résidence

► 10. Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés par département en 2018 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2018, lieu de résidence

► Pertinence des indicateurs et méthodologie

Le **produit intérieur brut (PIB)** est un des agrégats majeurs de la comptabilité nationale. Il mesure la richesse créée une année donnée en calculant la valeur de la production totale de biens et services produits par les unités productrices résidentes, moins les consommations intermédiaires pour les produire, et plus les taxes nettes sur les produits et les importations. Le **PIB par habitant** est le rapport en euros courants entre le PIB et la population moyenne. Pour les comparaisons temporelles, il est mesuré à prix constant, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation (PIB par habitant en volume).

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus de la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Les **emplois précaires** regroupent les statuts d'emplois qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée (CDI). Il s'agit de l'intérim, des contrats à durée déterminée (CDD), de l'apprentissage, des stages et des contrats aidés. Ces deux dernières catégories sont encadrées par des dispositifs qui incitent à atteindre des objectifs spécifiques de formation et d'insertion.

La **part des jeunes non insérés** est le rapport entre les jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires, et l'ensemble de la population des 18 à 25 ans, au lieu de résidence. Les jeunes non scolarisés et non insérés dans la vie active sont potentiellement menacés par la pauvreté, l'isolement et l'exclusion sociale.

Les **zones d'emploi** constituent l'outil le plus pertinent pour étudier le fonctionnement local du marché du travail. En 2020, ce découpage a fait l'objet d'une révision afin de tenir compte notamment de l'évolution des déplacements domicile-travail au cours de ces dix dernières années.

► Pour en savoir plus

- « [Inactivité et chômage des jeunes : un éloignement de l'emploi à plusieurs facettes](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 99, décembre 2020
- « [En Occitanie, 27 nouvelles zones d'emploi très diversifiées](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 96, septembre 2020
- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique)